

Ergonome

L'ergonome contribue à la conception et à l'amélioration des situations de travail afin que la production soit assurée dans les meilleures conditions possibles, avec le maximum de confort, de sécurité et d'efficacité.

- **Domaines professionnels :** Psychologie, Sciences sociales
- **Centres d'intérêt :** aider, conseiller, convaincre, négocier, enquêter, rechercher, analyser l'information

Métier accessible après un bac STI-GE
(Sciences et Technologies Industrielles spécialité Génie Electronique)
Métier accessible après un bac S-SI
(Scientifique option Sciences de l'Ingénieur)

Nature du travail

Des activités très variées

Les missions de l'ergonome peuvent être centrées sur la conception des systèmes de travail, l'organisation de la production ou la conception de produits. À la demande des entreprises, il ou elle analyse les conditions de travail et réalise un diagnostic. Aménagement des locaux, des bureaux, des postes de travail, organisation de la chaîne de production, matériels utilisés... tout l'environnement et les systèmes de production sont décortiqués, passés au crible. Son étude prend également en considération la dimension humaine du travail. Il observe les effets, négatifs (stress) ou positifs, de l'activité considérée sur la santé des personnes. Il mesure les ambiances aux postes de travail, les nuisances liées à l'exposition au bruit ou à la chaleur (pour les ouvriers des travaux publics par exemple), au travail sur écran (fatigue visuelle).

À partir de son analyse des tâches, il rédige une offre d'intervention et formule des recommandations pour adapter au mieux les compétences des personnes aux tâches à accomplir, dépister les risques d'accidents du travail et les prévenir. Il suggère des changements pour diminuer les facteurs de risque : choix de matériels neufs, évolution des systèmes techniques de protection contre le bruit ou les poussières, par exemple. Il rédige un cahier des charges dans lequel il définit des objectifs en fonction des besoins de l'entreprise, afin d'améliorer ses performances. Il propose des actions et démarches ergonomiques. Quand il s'agit d'adapter les salariés à de nouveaux outils ou à de nouvelles technologies, il élabore des programmes de formation.

La conception de nouveaux produits permet à l'ergonome d'envisager et d'intervenir sur les procédés de fabrication ou sur les conditions de travail. Sollicité par exemple par les architectes, il participe aux projets de création ou de rénovation de bureaux en analysant les solutions proposées et en procédant à des simulations sur plan du travail futur. Dans le domaine informatique, le défi de l'ergonome est de faire accéder les utilisateurs non spécialistes aux ordinateurs et aux diverses applications. Il trouve des solutions, adapte des outils simples, connus de tous, pour améliorer l'interactivité et faciliter, par exemple, la navigation sur le Web.

Conditions de travail

Au cœur de l'entreprise

L'ergonome recueille les éléments qui lui permettront de comprendre le fonctionnement de l'entreprise et son organisation du travail. Il développe des études, élabore des questionnaires d'enquête afin de connaître les problèmes vécus par les personnes au travail, d'observer les attitudes, les gestes et les déplacements.

Il observe le cadre, les ambiances de travail. Il connaît les techniques et la manière d'utiliser les appareils de mesure, notamment le sonomètre (pour le bruit). Il est chargé de rappeler et de faire appliquer les normes existantes sur les conditions de travail. Ainsi, toute nouvelle machine installée dans une entreprise doit comporter des certificats de conformité, qui engagent la responsabilité de l'ergonome ayant procédé au contrôle et soumis la machine à des tests de sécurité et de fiabilité.

L'ergonome conçoit des équipements, des appareils de protection (silencieux pour les outils, protecteurs d'oreilles pour réduire la pénibilité du travail...), des appareils ou systèmes informatiques, qu'il teste ensuite auprès des personnes concernées. Celles-ci sont invitées à lui faire part de leurs critiques et à exprimer leurs attentes.

Ses interlocuteurs sont nombreux et varient selon le type d'intervention : la direction générale de l'entreprise, les différents responsables hiérarchiques comme les ingénieurs, les médecins du travail, l'inspection du travail. Il travaille en équipe avec des ingénieurs (acousticiens, informaticiens...).

Vie professionnelle

De nouvelles perspectives

Dans les organismes et les grandes entreprises publiques ou privées, l'ergonome travaille dans les services d'études, de recherche et développement, de gestion des ressources humaines, et dans les services marketing. Il peut aussi être salarié d'une société de conseil ou travailler en tant que consultant, en libéral.

L'ergonome oeuvre dans des secteurs économiques ou des domaines particuliers de la santé, du handicap, de la médecine du travail, de la sécurité (comités hygiène et sécurité des entreprises), de la fiabilité, de l'ingénierie et de l'architecture. Mais sa sphère d'intervention évolue, et de nouvelles perspectives s'offrent à lui.

Compétences

À la croisée de plusieurs disciplines

L'ergonome possède une approche globale qui tient compte de facteurs physiques, cognitifs, sociaux, organisationnels, environnementaux et autres. Il utilise des connaissances en physiologie, en psychologie, en sociologie, en linguistique, en informatique... Il met en pratique des méthodes et des techniques particulières pour aborder les situations, tester les produits... Un ergonome ne peut exercer que s'il sait entendre, dialoguer et synthétiser. Amené à conduire des projets, il doit comprendre les enjeux et tenter de faire se rencontrer les différents points de vue présents dans l'entreprise.

Accès au métier

Les formations à l'ergonomie sont accessibles après une licence mentions mathématiques, informatique et applications aux sciences (MIAS), mathématiques appliquées et sciences sociales (MASS), sciences de la vie, mentions psychologie, sociologie, mathématiques, mention économie et gestion... Disciplines de base qui contribuent à l'ergonomie.

Après un bac+3, les étudiants ont ensuite la possibilité de suivre un master professionnel ou recherche. S'il n'existe que peu de master recherche (master rech. Sc. de la vie et de la santé mention santé publique spé ergonomie à Paris 5 ou master rech. Sciences et technologies mention sciences du sport spécialité analyse de l'activité physique et conception ergonomique à Orléans), les masters pro sont plus nombreux.

- master pro Sc. humaines et sociales mention psychologie spécialité ergonomie cognitive à Aix-Marseille 1
- master pro Sc. de l'homme et de la société mention psychologie spécialité ergonomie cognitive des NTIC à Nice Sophia-Antipolis
- master pro Sc. humaines et sociales mention modélisation et sciences humaines appliquées spéc. ergonomie, conception des syst. de travail et santé à Bordeaux 2
- master pro Sciences, techno., santé mention biologie, santé spéc. ergonomie et gestion des risques professionnels à Dijon

- master pro Sc. humaines et sociales mention psychologie spécialité ergonomie et psychologie du travail à Poitiers
- master pro Sciences et technologies mention sciences et technologies du mouvement humain, spécialité ingénierie et ergonomie du sport à Aix-Marseille 2, Nice, Toulon
- master pro Lettres, langues, arts mention sciences du langage spé ergonomie cognitive et ingénierie linguistique à Toulouse 2
- master pro Biologie, sport, santé mention exercice sport santé handicap spécialité ergonomie et ingénierie du sport à Saint-Étienne
- master pro Sciences et technologies mention sciences appliquées à la montagne spécialité ingénierie et ergonomie des pratiques sportives à l'université de Savoie

Des formations menant au métier :

- Master pro Biologie, sport, santé mention exercice sport santé handicap spécialité ergonomie et ingénierie du sport
- Master pro Lettres, langues, arts mention sciences du langage spécialité ergonomie cognitive et ingénierie linguistique
- Master pro Sciences de l'homme et de la société mention psychologie spécialité ergonomie cognitive des NTIC
- Master pro Sciences et technologies mention sciences appliquées à la montagne spécialité ingénierie et ergonomie des pratiques sportives
- Master pro Sciences et technologies mention sciences et technologies du mouvement humain spécialité ingénierie et ergonomie du sport
- Master pro Sciences humaines et sociales mention modélisation et sciences humaines appliquées spécialité ergonomie, conception des systèmes de travail et santé
- Master pro Sciences humaines et sociales mention psychologie spécialité ergonomie cognitive
- Master pro Sciences humaines et sociales mention psychologie spécialité ergonomie et psychologie du travail
- Master pro Sciences, technologies, santé mention biologie, santé spécialité ergonomie et gestion des risques professionnels
- Master rech. Sciences de la vie et de la santé mention santé publique spécialité ergonomie
- Master rech. Sciences et technologies mention sciences du sport spécialité analyse de l'activité physique et conception ergonomique

Ergonome

STI-GE

S-SI